

N! LA NAVETTE FONDS DE DOTATION



Fonds de dotation de



LA FILATURE
SCÈNE NATIONALE
MULHOUSE

www.la-navette.eu

**MES SCÈNES
ONT BESOIN DE
MÉCÈNES !**



Fondateurs :



Rejoignez La Navette, le Fonds de dotation de



www.la-navette.eu

La Filature Scène nationale : la ruche culturelle du Sud-Alsace



La Filature est le principal équipement culturel de Mulhouse, labellisé Scène nationale

La programmation, chaque saison

- 65 spectacles (150 à 180 représentations)
- 5 expositions dans la Galerie

Le bâtiment conçu par l'architecte Claude Vasconi est inauguré en 1993.

Sous sa coque de verre et d'acier, il abrite :

- La Scène nationale et sa Galerie d'exposition
- L'Orchestre symphonique de Mulhouse en résidence permanente
- la Médiathèque de Mulhouse spécialisée dans les arts de la scène
- les bureaux du Festival Météo
- Elle accueille également certaines représentations de l'Opéra national du Rhin et de son Ballet.

Le bâtiment comprend :

- la grande salle (1200 places)
- la salle modulable (260 à 360 spectateurs)
- la salle Jean Besse (90 places)
- la Galerie d'exposition (300 m²)
- un espace audiovisuel
- des salles de répétition, des studios de résidence, des espaces de réunion
- bientôt un restaurant (120 couverts)

En 2023, La Filature fête ses 30 ans !
Engagez-vous à nos côtés pour amorcer la 4^e décennie de la Scène nationale.

La Filature, Scène nationale de Mulhouse, est soutenue par :





Fonds de dotation La Navette*

Le Fonds de dotation est un outil de financement au service de la philanthropie et du mécénat. Il est destiné à collecter des dons pour aider un organisme à but non lucratif à réaliser une mission d'intérêt général. Le Fonds de dotation a une capacité juridique propre. Il a la souplesse d'une association et en même temps le prestige et la capacité d'action d'une fondation.

Ses avantages sont inscrits dans la loi Aillagon de 2003 : votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don (dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires). À titre d'exemple, un don de 10 000 € bénéficie d'une réduction d'impôts de 6 000 €.

La Navette est à l'initiative de deux entreprises emblématiques du Sud-Alsace : SAUTER Régulation SAS et Solinest.

L'adhésion se fait par cooptation sur proposition de l'un des membres.

Le montant de la contribution minimum permettant de rejoindre le Fonds est de 10 000 €.

Des contributions supérieures à 20 000 € ou à 40 000 € permettent de bénéficier de contreparties supplémentaires.

Au-delà la contribution financière au Fonds, vous pouvez faire un apport en mécénat de compétence.

Un soutien sur le moyen terme : le Fonds propose aux entreprises de s'engager sur une durée de 3 ans.

LES PROJETS

Spéciale 30 ans

Pour cet anniversaire exceptionnel, La Filature, Scène nationale a invité de la troupe de la Comédie-Française dans le cadre de l'année Molière. En parallèle, la Cie XY (cirque) investira les quartiers de Mulhouse pour mener un projet participatif avec les habitant-es, en les invitant à venir sur le Parvis de La Filature pour un Grand Rendez-vous (30 sept. et 1^{er} oct. 2023).

Le développement de l'attractivité de la Scène nationale et de son accessibilité aux publics les plus larges.

- Les investissements et travaux dans les espaces publics : mobilier, signalétique, ambiance lumineuse, visibilité extérieure...
- La transformation / rénovation d'espaces pour le développement d'une dynamique de Tiers-lieu

Les dynamiques en direction des jeunes : éducation, formation et insertion

- La Classe Préparatoire aux concours des Écoles nationales de théâtre « Égalité des chances ».
- L'éducation artistique et culturelle en lien avec les établissements scolaires et universitaires du territoire et de projets participatifs pour des publics dits « éloignés » de la culture.

*** Navette : un élément de métier à tisser qui est lancé entre les fils de chaîne afin d'y passer le fil de trame pour réaliser le tissage. Une belle métaphore qui va permettre de tisser des liens plus étroits entre le tissu économique du territoire et la Scène nationale.**

Des objectifs

- Accompagner l'évolution du modèle Scène nationale pour en faire un lieu toujours plus ouvert et accessible
- Mettre en adéquation des espaces de La Filature avec les nouvelles pratiques des publics
- Soutenir les mutations technologiques et des solutions en faveur du développement durable



Faire de La Filature un lieu ouvert à son environnement proche, que ce soit à de nouveaux publics, à de nouveaux artistes ou à de nouveaux partenaires, est un objectif prioritaire pour moi au moment de fêter le 30^e anniversaire de la Scène nationale. Cette inscription sur le territoire ne peut se faire qu'avec une adhésion forte des principaux acteurs garant de la vitalité de celui-ci, donc du monde économique alsacien. C'est avec la conviction profonde que le monde de la culture et celui de l'entreprise ont beaucoup à se dire, que je souhaite faire de La Filature une institution favorisant le dialogue entre ces univers qui se nourrissent mutuellement en matière de savoir-faire et de compréhension des enjeux du XXI^e siècle.

BENOÎT ANDRÉ

Directeur de La Filature



L'entreprise SAUTER, engagée depuis de nombreuses années aux côtés de La Filature, est fière d'avoir contribué au Fonds de dotation, de son émergence à sa création. Pour une entreprise comme la nôtre, ce Fonds de dotation, au service d'un projet culturel ambitieux, signifie à la fois soutenir la dynamique de territoire du Grand Est et concourir à son rayonnement national. Être mécène, c'est aussi se nourrir de la richesse des rencontres ainsi possibles et promouvoir la culture auprès de nos équipes internes. Une culture porteuse de valeurs fortes et partagées.

STÉPHANE MARCINAK

Président de SAUTER Régulation SAS et Président de La Navette

Un engagement porteur de sens

Rejoindre La Navette, Fonds de dotation de La Filature, Scène nationale

C'est faire le choix

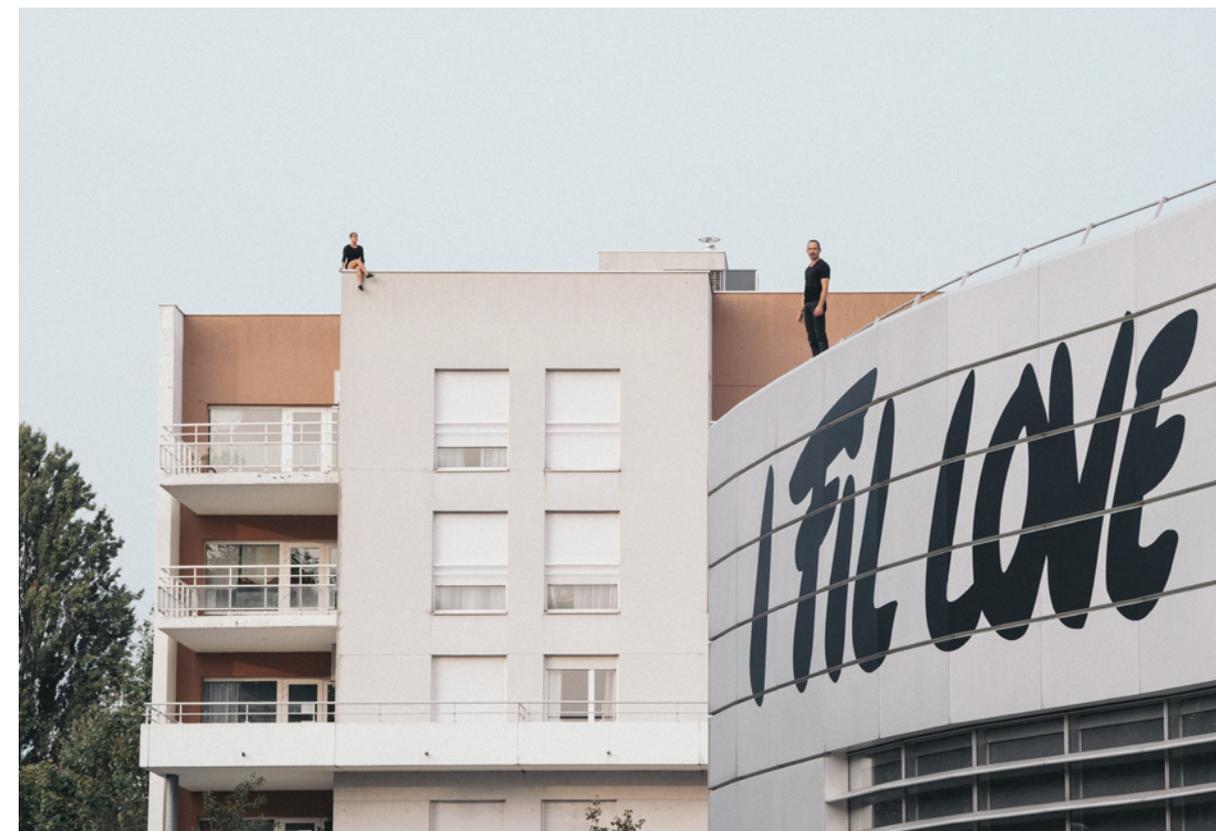
- d'associer votre entreprise à une dynamique culturelle et sociale forte sur le territoire de Mulhouse, de son agglomération et du Haut-Rhin
- de partager les valeurs qui fondent son projet artistique, qu'il s'agisse de la diffusion de la culture au plus grand nombre ou du soutien à la création et à l'innovation
- de faire écho au regard et aux interrogations que portent les artistes sur le monde contemporain.

C'est l'opportunité

- d'un engagement socialement responsable en adéquation avec nos missions de service public
- de contribuer à l'attractivité d'un territoire
- de bénéficier d'une dynamique événementielle et de communication forte et d'y associer l'identité de votre entreprise

Et la possibilité

- de rencontrer vos pairs dans un contexte atypique et tisser des liens privilégiés au sein du Conseil d'Administration de La Navette
- de faire du mécénat un outil de management en sensibilisant vos collaborateurs à l'art et développant leur créativité



Contreparties

Les contreparties proposées dans le cadre de La Navette varient en fonction de la contribution de l'entreprise: places de spectacle pour inviter clients et salariés, tarif préférentiel pour les salariés sur la programmation de la Scène nationale, tarif préférentiel sur les locations de salles, accès à des moments privilégiés avec des artistes: répétitions, rencontres..., séjours au Festival d'Avignon, aux Rencontres de la photographie d'Arles...

MONTANT DE VOTRE DON	RÉDUCTION D'IMPÔTS	VALEURS DES CONTREPARTIES	COÛT RÉEL POUR L'ENTREPRISE
10 000 €	6 000 €	2 500 €	1 500 €
20 000 €	12 000 €	5 000 €	3 000 €
40 000 €	24 000 €	10 000 €	6 000 €

La loi Aillagon permet de défiscaliser à hauteur de 60 % pour les dons ne dépassant pas 2 000 000 € de la valeur du don dans la limite des 0,5 % de votre chiffre d'affaires hors taxes. Une franchise de 10 000 € de don par an est accordée aux TPE PME. Les contreparties ne doivent pas dépasser 25 % du montant du don. Une convention de mécénat et un justificatif fiscal remis par la Filature viennent encadrer votre relation avec la Scène nationale. Le don peut être en numéraire mais aussi en nature ou en compétences.



Rejoignez-nous !

Contacts

STÉPHANE MARCINAK

Président de La Navette,
Fonds de dotation
+33 (0)6 07 91 19 93
stephane.marcinak@fr.sauter-bc.com

GÉRALDINE HENNER

· Déléguée générale
La Navette, Fonds de dotation
· Administratrice
La Filature, Scène nationale
+33 (0)6 48 72 88 17
+33 (0)3 89 36 28 01
geraldine.henner@lafilature.org

+ d'infos

www.la-navette.eu

Ils nous font confiance

· AUDI Mulhouse | Passion Automobiles



· Eiffage



· Crédit Mutuel



· Boidevezi



· Fidurévission



Membres fondateurs :

· SAUTER Régulation SAS



· Solinest



direction de la publication Benoît André

photos © Carbone Café / p.4 © Sébastien North

création graphique Amélie Doistau



N! LA NAVETTE

FONDS DE DOTATION



Fondateurs :



www.la-navette.eu

LA FILATURE